

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 282 – Histoire du Sport (3 crédits) Hiver 2020		
Professeur : Patrick Dramé Téléphone : (819) 821-8000 poste 65419 Disponibilité : Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00 ou sur rendez-vous		Bureau : A5-504 Courriel : Patrick.Drame @USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

« Mais si le sport fortifie, il apaise également. À condition de demeurer un adjuvant et de ne point devenir un but, il sait produire l'ordre et clarifier la pensée » Pierre de Coubertin, *Textes choisis*, tome II, Weidmann, Zurich, 1986, p. 400.

OBJECTIF

Comprendre les origines et les fonctions de la pratique sportive. Se familiariser avec les enjeux politiques, sociaux, éthiques, économiques et culturels qui sous-tendent le sport dans la longue durée. Saisir l'évolution de ses techniques, de ses règles et de ses valeurs.

CONTENU

Pratiquants et pratiques : permanences et mutations. Les usages politiques, sociaux et culturels du sport. Les questions raciales, de classe et de genre. Olympisme, internationalisation et diplomatie sportive. L'économie et la philosophie du sport. Étude de sports spécifiques, individuels ou collectifs.

MÉTHODOLOGIE (I)

Il s'agit d'un cours qui concerne l'acquisition d'une culture générale relative à l'histoire du sport dans une perspective globale. La formule pédagogique choisie est celle d'un cours magistral incluant l'analyse de textes, de discours, d'images et de documents audiovisuels. Les étudiantes et étudiants sont invités à participer activement aux discussions, échanges et débats qui occuperont une place importante dans le cours. Pour ce faire, ils doivent préparer minutieusement les articles scientifiques soumis à lecture.

CALENDRIER DU COURS

6 janvier	Présentation du syllabus Activité de démarrage Cours 1 : Introduction à l'histoire des loisirs et du sport <u>Lecture complémentaire :</u> *Richard Holt, « Historians and the History of Sport », <i>Sport in History</i> , vol 34, n°1, 2014, p. 1-33.
13 janvier	*Remise de l'activité de démarrage* Cours 2 : Conceptions, formes et sens du sport dans les sociétés antiques <u>Lecture obligatoire :</u> *W. Decker et JL Thuillier, <i>Le sport dans l'antiquité. Égypte, Grèce, Rome</i> , Paris, J& A Picard, 2004 : Chap 2, « Le sport préolympique : La Crète, Mycènes et Homère », p. 74-82. Chap 3, « Les fêtes sportives ou Agônes », p. 83-105.

20 janvier	<p>Cours 3 : « Révolution sportive » et émergence des sports modernes <u>Lecture obligatoire :</u> * Nicolas Bancel et J-M Gayman, <i>Du guerrier à l'athlète</i>, Paris, PUF, 2002 : Chap 4, « Le Royaume-Uni aux XVIII^e et XIX^e siècles : la naissance des sports modernes », p. 87-106</p>
27 janvier	<p>Cours 4 : L'olympisme et le mouvement olympique : genèse, enjeux et évolution <u>Lecture obligatoire :</u> * J-P Augustin et Pascal Gillon, <i>L'Olympisme bilan et enjeux géopolitiques</i>, Paris, Colin, 2004 : Chap 1, « L'Olympisme entre rapport de forces et universalisme », p. 15-45.</p>
3 février	<p>Cours 5 : Les usages socio-politiques du sport dans les régimes fasciste et nazi. <u>Lecture obligatoire :</u> * Daphné Bolz, <i>Les arènes totalitaires : fascisme, nazisme et propagande sportive</i>, Paris, CNRS éditions, 2008 : Chap 1, « La mainmise totalitaire sur le sport », p. 27-49 Chap 6, « Une architecture totalitaire : la communion des masses », p. 251-268.</p>
10 février	<p>Cours 6 : Société, identité et culture du Hockey au Québec et au Canada <u>Lecture obligatoire :</u> * Suzanne Laberge, « L'affaire Richard /Campbell : le hockey comme vecteur de l'affirmation francophone québécoise », chap, 1, p. 13-29 dans André Laurin-Lamothe et Nicolas Moreau, <i>Le Canadien de Montréal une légende repensée</i>, Montréal, PUM, 2011.</p>
17 février	<p>Cours 7 : Quête de performance et histoire du dopage <u>Lecture complémentaire:</u> * Mark Dyreson et Thomas Rorke, "A Powerful False Positive. Nationalism. Science and Public Opinion in The 'Oxygen Doping' Allegations Against Japanese Swimmers At the 1932 Olympics", <i>The International Journal of the History of Sport</i>, vol 31, n°8, 2014, p. 854-870. <u>Diffusion en classe d'un documentaire :</u> * Sarah Eichhoff sur la pratique du dopage en RDA et intitulé <i>Plan d'État, 14-25 Real Film</i>, 2004, 52 minutes, https://www.youtube.com/watch?v=a7cxArgeg3s * Remise du compte rendu documentaire* [21 février 2020 à 22 h 00]</p>
24 février	Examen de mi-session
2 mars	Semaine de relâche
9 mars	<p>Cours 8 : Sport, races et identités <u>Lecture obligatoire :</u> * Nicolas Martin-Breteau, « Sport, race et politique : Taboo et la réception du discours sur les aptitudes athlétiques des races aux États-Unis », <i>Le Mouvement social</i>, n°42, janvier-mars 2013, p. 131-147. * David R Black et John Nauright, <i>Rugby and the South African Nation</i>, Manchester University press, 1998 : Chapitre 2, « Making imperial men: the emergence of white rugby in South Africa », p. 22-37.</p>
16 mars	<p>Cours 9 : Femmes, genre et pratiques sportives : itinéraires <u>Lecture obligatoire :</u> * Suzanne Laberge, « Les rapports sociaux de sexe dans le domaine du sport : perspective féministes marquantes des trois dernières décennies », <i>Recherches féministes</i>, vol 17, n°1, 2004, p. 9-38.</p>
<p>Période d'évaluation des enseignements : du 23 mars au 12 avril 2020 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/</p>	

23 mars	Cours 10 : Le sport au temps de la guerre froide <u>Lecture obligatoire :</u> Barbara Keys, “The Early Cold War Olympics, 1952-1960: Politics, Economic and Human Rights Dimensions”, Lenskyj H.J., Wagg S. (eds, The Palgrave Handbook of Olympic Studies, 2012, p. 72-87.
30 mars	Cours 11 : La compétition sportive : politisation et lieu de protestation <u>Lecture obligatoire :</u> *Jean-Gabriel Contamin, Olivier Le Noé, « La coupe est pleine Videla ! Le Mondial 1978 entre politisation et dépolitisation », <i>Le Mouvement Social</i> , n° 230, janvier 2010, p. 27-46. Conférence de Serge Gaudreau, chargé de cours à l'École de Politique appliquée : « Hockey, société et mythes au Québec » [15 h 15 à 15 h 50]
6 avril	Cours 12 : La lutte traditionnelle sénégalaise : culture, mysticisme et sport-spectacle <u>Lecture obligatoire :</u> *Sambe Khaly, « Rites, mythes et symboles dans la lutte traditionnelle sénégalaise. Approche socio-anthropologique », <i>Présence africaine</i> , n°183, janvier 2011, p. 149-163. Conclusion : Le sport entre continuité, changements et défis (enjeux économiques / médias / violence)
13 avril	Congé universitaire : il n’y aura pas de cours
20 avril	*Remise du travail de recherche * Examen final

*** PAGE MOODLE HST 282 – Histoire du sport**

Une page Moodle est dédiée au cours *HST 282 – Histoire du Sport* est disponible.

(A) Des articles scientifiques, des articles de presse, des documentaires audiovisuels et des discours relatifs aux thèmes abordés dans le cours y sont disponibles.

(B) Le plan de cours et une bibliographie sélective sont également disponibles sur la page Moodle du cours.

(C) Une version powerpoint du cours sera aussi placé sur la page *Moodle* à l’issue de chaque séance.

(D) Une liste de sujet de recherche sera aussi disponible sur cette page *Moodle*.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Livres/Bibliographie : Un certain nombre d’ouvrages importants sont placés à la réserve du cours HST 282- *Histoire du Sport* (voir bibliothèque des sciences humaines/ Roger-Maltais de l’Université de Sherbrooke).

LECTURES RECOMMANDÉES

Laurent TURCOT, *Sports et loisirs : une histoire des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 571 pages.

Jacques Defrance, *Sociologie du Sport*, Paris, La découverte, 2011, 6^{ème} édition, 128 pages.

Ce livre est disponible sur cairn : <https://www.cairn.info/sociologie-du-sport--9782707169501.htm>

ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Activité de démarrage	8 %	13 janvier 2020
Compte rendu de documentaire	12 %	21 février 2020
Journal de lecture	15 %	5 mars et fin de session
Examen de mi-session	20 %	24 février 2020
Travail de recherche	20 %	20 avril 2020
Examen de fin de session	25 %	20 avril 2020

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens (si requis) :

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre. Pour obtenir cette lettre, veuillez contacter le personnel du Programme d'intégration, situé au Pavillon Georges-Cabana, local B1-1012, téléphone : 819 821-7997, téléphone sans frais : 1 800 267-8337, poste 67997, courriel : prog.integration@USherbrooke.ca

MÉTHODOLOGIE (II)

* Activité de démarrage

Cette activité permettra d'introduire les étudiant.e.s à la thématique du cours. Pour ce faire des articles et images relatifs au sport leur seront soumis. Il s'agit d'un travail en équipe. Le groupe-cours sera ainsi divisé en quelques groupes qui seront en charge de réfléchir sur les documents soumis. Chaque groupe de discussion bénéficiera ensuite d'une dizaine de minutes pour présenter son travail. Les groupes de discussions disposeront d'une semaine pour soumettre un court travail écrit en lien avec des questions soumises par le professeur. Ce travail écrit sera d'un volume d'environ (1) **page** en Times New Roman, 12 pts, **interligne double** / par question. Il sera soumis au professeur lors de la séance du 13 janvier.

*Journal de lecture

Les étudiant.e.s sont amenés à effectuer un court compte rendu de lecture d'un volume maximum de (2) **deux paragraphes en interligne double en Times New Roman (15 lignes)**. Ce compte rendu ne doit concerner qu'un (1) article ou un (1) chapitre de livre. Il doit identifier et expliquer clairement le sujet abordé par l'article soumis, le questionnement qui le sous-tend et les thèmes centraux traités par l'auteur.e. Ce compte rendu doit être soumis au plus tard le jour du cours (lundi à 22 h 00 sur Moodle). Veuillez noter qu'il n'y aura pas de compte rendu de lecture pour les cours 1, 17 et 13.

*Deux examens : (mi-session et fin de session)

Dans le courant de la session, les étudiants et étudiantes subiront deux examens (mi-session et fin de session) sur la matière vue en classe.

- a) Examen de mi-session

Il s'agit d'un examen de contrôle des connaissances qui se déroulera en classe sans les notes de cours. Il durera 3 heures et portera sur la matière vue en classe de la semaine du 6 janvier à la semaine du 17 février. Les étudiants et étudiantes se verront proposer trois questions de dissertation et deux courts textes (sources) à commenter. Ils devront choisir de traiter **deux (2) questions** de dissertation et commenter **un (1)** des deux courts textes. Les critères de l'évaluation, le volume des réponses et leurs formes seront précisés avant la tenue de l'examen.

b) Examen de fin de session

L'examen de fin de session se déroulera aussi en classe sans les notes de cours. Il durera 3 heures et portera sur la matière vue en classe de la semaine du 9 mars au dernier cours de la session, le 11 décembre. Les étudiants et étudiantes se verront proposer quatre questions de dissertation et deux courts textes aux choix à commenter. Ils devront choisir de traiter **deux questions** de dissertation et commenter **un** des deux courts textes. Les critères de l'évaluation, le volume des réponses et leurs formes seront précisés avant la tenue de l'examen

***Compte rendu de documentaire**

Les étudiantes et les étudiants devront effectuer le compte rendu du documentaire réalisé par Sarah Eichoff sur la pratique du dopage en RDA et intitulé *Plan d'État, 14-25* (Real Film, 2004, 52 minutes). Il s'agit ici d'un **travail en équipe**. Le compte rendu doit comporter une présentation claire et précise de l'objet d'étude du documentaire, de son idée directrice. Il conviendra, enfin, de résumer les thématiques majeures qui structurent la question du dopage dans l'ex-RDA selon le point de vue du documentaire. L'étudiante/l'étudiant pourrait adopter une approche critique et donner son avis sur ce documentaire. Ce travail doit être **d'un maximum de 5 pages en interligne 1,50 cm et Times New Roman 12 points justifié**.

***Un travail de recherche**

Le travail de recherche devra compter entre 12 et 15 pages avec un interligne double, en Times new Roman, 12 points et justifié. Ce travail sera construit autour de trois axes : *Introduction* (Mise en contexte et explication du sujet, problématisation/hypothèses et bref énoncé du plan), *Développement* (Analyser votre sujet en suivant un plan structuré en 2, 3 ou 4 parties) et enfin *Conclusion* (Résumé rapide, synthèse et perspectives). Le travail pratique doit comporter une bibliographie sélective (environ 3 à 4 livres et autour de 3 à 4 articles) selon le sujet traité. La présentation des notes de bas de page devra être conforme aux normes du département d'histoire.

Nota Bene :

Les étudiants et étudiantes sont invités à rencontrer le professeur (très tôt durant la session) en vue d'arrêter un sujet, une problématique, un plan détaillé et de dégager une bibliographie sélective adéquate.

Le sujet du travail de recherche doit obligatoirement porter sur :

- 1- L'histoire d'un événement sportif majeur
- 2- Les questions d'identité, de mémoire ou de représentation
- 3- Un pays présentant un intérêt particulier pour le cours
- 4- Un régime politique ou un phénomène culturel particulier
- 5- Un phénomène religieux, social, économique, militaire ou diplomatique
- 6- Une théorie présentant un intérêt pour la matière vue en cours
- 7- Une étude de cas pertinente en lien avec l'histoire du sport
- 8- Une œuvre relevant d'une des problématiques discutées ou analysées en classe.
- 9- L'histoire et l'évolution d'un sport donné de votre choix
- 10- Un sujet de votre choix à condition qu'il soit en lien direct avec le cours

Nota Bene :

(1) Une liste de thèmes de recherche sera présentée aux étudiants et étudiantes lors de la séance du 25 septembre.

(2) **Politique concernant la remise des travaux** : Pour chaque jour de **retard de remise des travaux** (Activité de démarrage, examens, compte rendu de documentaire et travail de recherche), **5 % seront retranchés de la note initiale**. Les étudiants et étudiantes doivent rendre l'ensemble des travaux demandés (Deux questions et un court commentaire) en vue de valider leur examen de mi-session et leur examen de fin de session.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES EXAMENS

***Activité de démarrage**

Qualité de l'analyse proposée, compréhension des enjeux discutés en classe, capacité de synthèse, structure du texte et organisation des idées, esprit critique, qualité du français, respect du nombre de pages imparti.

*** Examens de session**

Capacités d'analyse et de synthèse, précision de l'argumentaire, esprit critique, cohérence, respect des règles de syntaxe et d'orthographe, clarté de la langue, utilisation du contenu du cours, des articles du recueil de textes et ceux placés dans la page Moodle du cours. Respect d'un plan cohérent et du nombre de pages autorisé.

*** Journal de lecture**

Concision de l'explication de l'objet d'étude et du questionnement qui sous-tend chaque article. Qualité du français, capacité de synthèse. Soumission du travail dans les temps impartis.

*** Compte rendu de documentaire**

Qualité de la présentation de l'idée principale et de l'objet d'étude du documentaire; capacité à identifier et à synthétiser les thèmes majeurs abordés dans le documentaire; qualité de la langue; remarques et critiques personnelles; respect du nombre de pages autorisé.

*** Travail pratique**

Qualité de l'introduction (pertinence de la mise en contexte, de l'objet d'étude et de la problématique). Structure et Analyse (pertinence du plan proposé, articulation des thèmes et sous thèmes, style, idées, argumentation). Bibliographie (utilisation de la bibliographie, valeur et précision des sources, pertinence des informations). Utilisation judicieuse des notes en bas de pages. Respect du nombre de pages autorisé. Les fautes de langue et le manquement à l'honnêteté intellectuelle seront pénalisées (propos mensongers, diffamation, plagiat, etc.). Les travaux, entre 12 et 15 pages (Times New Roman, 12 pts), doivent être dactylographiés à interligne double et selon la méthodologie de présentation des travaux universitaires. Les étudiantes et étudiants pourront trouver les informations relatives à la présentation des références bibliographiques et infrapaginales en consultant le lien suivant :

<https://www.usherbrooke.ca/histoire/etudiants-actuels/documents-officiels/#c68852-1>

IMPORTANT 1 (Pondération syntaxe/orthographe et qualité de la langue)

Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue sont des éléments qui sont pris en compte dans l'évaluation des travaux des étudiantes et des étudiants. Le respect des règles de syntaxe et d'orthographe et la clarté de la langue seront pondérés à **10 % pour les examens de mi-session et de**

fin de session et à 15 % pour les comptes rendus de lecture (journal de lecture), le compte rendu de documentaire et le travail de recherche.

IMPORTANT 2

L'assiduité des étudiants et étudiantes est fortement recommandée. De même, ils sont conviés à participer aux débats en classe par le biais de questions ou de commentaires, ce qui doit contribuer à renforcer leur compréhension des thématiques abordées. En cas d'absences, il sera de la responsabilité des étudiants et étudiantes d'obtenir les informations et la matière diffusées en classe. Je consulterai mes courriels du lundi au vendredi entre 9 h 00 et 15 h 45.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiat a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire : https://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/2017-08-25_VRE_Document-informatif-VF.pdf

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

RÈGLES DE VIE EN CLASSE [Clavardage, réseaux sociaux et bavardage durant le cours]

La réussite des étudiantes et des étudiants à ce séminaire passe bien évidemment par leur investissement total notamment dans le cadre des discussions et des échanges en classe autour des thèmes abordés. **Il leur est donc recommandé de s'abstenir de tout clavardage, utilisation des réseaux sociaux ou encore de bavarder durant le cours magistral.**

L'utilisation du téléphone cellulaire afin de passer ou de recevoir des coups de fil ou encore de consulter les réseaux sociaux est donc strictement interdite dans l'enceinte de la salle de cours. L'utilisation d'ordinateur doit être strictement réservée à la prise de note. Il ne devrait en aucun cas servir à naviguer sur Internet durant le séminaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE (Disponible sur la page Moodle du cours HST 282)